

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 13 JUIN 2023

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, LASSERRE, PINATEL ; MM. BROUCARET, KORDIAN

EXCUSÉS : Mme BUTORI ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, IBARBOURE, MATON

POUVOIRS : Mme BUTORI à M. BROUCARET, M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY, M. ETCHEVERRY à Mme CASTEL, M. IBARBOURE à Mme ECHEVERRIA, M. MATON à M. KORDIAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

O/J N° 3 – FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL

Monsieur CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14, adoptée par arrêté du 9 novembre 1998 et appliquée pour le compte administratif du budget principal de la Régie Autonome - Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



Le Compte Administratif 2022 fait apparaître les réalisations suivantes :

		Fonctionnement	Investissement	Total cumulé
Prévision budgétaire totale A		6 358 595,00	499 720,00	6 858 315,00
RECETTES	Titres de recettes émis B	5 989 932,98	354 413,08	6 344 346,06
	Recettes rattachées C	94 614,31		94 614,31
	Total D	6 084 547,29	354 413,08	6 438 960,37
DEPENSES	Mandats émis E	6 272 510,98	239 948,42	6 512 459,40
	Dépenses rattachées F	39 601,70		39 601,70
	Total G	6 312 112,68	239 948,42	6 552 061,10
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution H (D-G) Excédent (+) Déficit (-)	- 227 565,39	+ 114 464,66	- 113 100,73
RESULTAT DE CLOTURE	Résultat reporté (2021) I	+ 249 825,11	+ 145 291,72	+ 395 116,83
	Résultat au 31/12/2022 J (H+I)	+ 22 259,72	+ 259 756,38	+ 282 016,10
RESTE A REALISER	Recettes engagées non réalisées K			
	Dépenses engagées non mandatées L		48 139,45	48 139,45
	Solde des restes à réaliser M (K-L) Excédent (+) Déficit (-)		- 48 139,45	- 48 139,45
RESULTAT CUMULE	Excédent (J+M)	+ 22 259,72	+ 211 616,93	+ 233 876,55
	Déficit (J+M)			

Les résultats de l'exercice 2022 (y compris la reprise des résultats de l'exercice précédent) s'élèvent aux montants suivants :

Exploitation..... + 22 259,72 €
Investissement + 259 756,38 €

et dégage un solde positif de **282 016,10 €**.

La M14 oblige toutefois à inclure dans l'analyse du résultat d'exercice le montant des restes à réaliser en investissement, soit un solde négatif de **48 139,45 €** pour l'exercice 2022.

Le résultat d'investissement après cumul des restes à réaliser est donc excédentaire de **211 616,93 €**.

Le résultat de clôture (toutes sections) après cumul des restes à réaliser est donc excédentaire de **233 876,65 €**.

Ces résultats ont fait l'objet d'une reprise anticipée lors du budget primitif 2023 adopté le 04 avril dernier.

Après discussion sur le Compte Administratif, M. le Président propose d'élire un président qui assurera le vote en son absence.

En application de l'article 2121-14 du code général des collectivités territoriales Monsieur le Président, ordonnateur des comptes objets du présent rapport, se retire de la salle de réunion au moment du vote.

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Madame ECHEVERRIA :

- donne acte à M. le Président de la présentation des résultats 2022 ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- décide d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci - avant.

DONT ACTE

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le



ID : 064-200087567-20230613-CA20230613_03-DE